
Mobilités durables et solidaires dans le Loir et Cher

WEBINAIRE TERRITORIAL

Loir et Cher

22 janvier 2026

- 01. CADRAGE DE LA SEQUENCE**
- 02. LA POLITIQUE REGIONALE DE MOBILITE DURABLE ET SOLIDAIRE**
- 03. LES ACTEURS RESSOURCES EN MOBILITE SOLIDAIRE DANS LE LOIR ET CHER**
- 04. L'ACTION DU DEPARTEMENT**
- 05. CONCLUSION ET SUITES**

01.

CADRAGE DE LA SEQUENCE

LE CADRE DE LA DEMARCHE

QUI SOMMES NOUS?

Un groupement de formatrice-consultantes en mobilité durable et solidaire

Des interventions communes et de longue date sur les mobilités inclusives et durables

UN PROGRAMME DE FORMATION, DES WEBINAIRES DE SENSIBILISATION AUX MOBILITES DURABLES ET SOLIDAIRES SUR 3 ANS pour faciliter l'accès des publics aux services et dispositifs dédiés :

>Des journées de formation pour les agents (en contact avec les usagers) en gares ferroviaires ou routières, en Maisons France services, en collectivités territoriales ... pour assurer un 1er niveau de conseil en mobilités durables et solidaires

>Des webinaires territoriaux et thématiques sur les mobilités durables et solidaires pour partager une culture commune et mieux se connaître :

- 3 à 4 par an
- Pour les acteurs de l'emploi, l'insertion, la formation professionnelle, l'orientation ... et particulièrement les professionnel.le.s de l'accompagnement
- Pour les acteurs des mobilités solidaires, particulièrement les professionnel,le,s accueillant les publics,



FAISONS CONNAISSANCE

Consignes

- Tous ensemble on éteint caméra et micro
- Présentation par catégorie d'acteurs
 - On ouvre sa caméra quand sa (ses) catégorie (s) est appelée
 - On referme sa caméra quand on passe à la catégorie suivante
- Quand toute l'assemblée aura été présentée, on ré-ouvre nos caméras
- On garde le micro fermé lorsque l'on n'intervient pas
- La liste des participant.es sera intégrée dans le support transmis



FAISONS CONNAISSANCE

- Qui représente un **organisme de formation** ou un **service de l'Education Nationale** ?
- Qui représente **une structure d'accueil, d'accompagnement et d'orientation vers l'emploi, la formation, de jeunes ou adultes sans emploi** ? (France Travail, Cap Emploi, Mission locale ...)
- Qui représente une **structure d'insertion par l'activité économique** ?
- Qui représente un **organisme de soutien aux entreprises** (Chambre de commerce et d'industrie Chambre des métiers et de l'artisanat, Opérateurs de Compétence...)?
- Qui représente un **service / structure institutionnelle** (un CCAS, une commune, une intercommunalité, l'Etat, le Département, la Région) ?
- Qui représente un **acteur de la mobilité solidaire** ?

LES INTERVENANTS DE CE JOUR

Bastien MOREL

Chargé de mission Mobilités durables, Maison de la Région du Loir-et-Cher - Blois, Région Centre Val de Loire

Virginie DAUDON

Chargée de mission Jeunes et Mobilités, Direction de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, Région Centre Val de Loire

Fatima AIT OUAILAL,

Directrice interrégionale Centre Val de Loire/Normandie, Wimmov

Gabriel JAN,
Coordinateur
Mobilité 41

Mesut KURT,
ACCV, Directeur de
l'auto-école

Michelle UGHETTO
Ça Roule, Présidente de
l'association de gestion de
l'auto-école

Eric GINET
Chargé de mission, Direction
Insertion Emploi Habitat au
Département de Loir et Cher

AVANT D'ALLER PLUS LOIN, NOTRE PROPOSITION DE CHARTE DE CONFIANCE



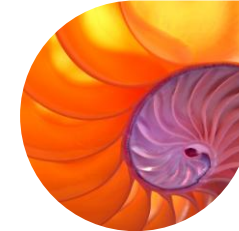
Partageons nos informations
Réagissons : utiliser la fonction
Conversation ou Lever la main

Coproduction



Oser toutes les questions
Questions de compréhension : de suite
Questions de fond : en fin
d'intervention

Convivialité



Evitons les parasites (micro fermé,
portable en silence..)
Replay-visionnage

Concentration

02.

**LA POLITIQUE
REGIONALE DE
MOBILITE DURABLE
ET SOLIDAIRE**

RAPPEL DU RÔLE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

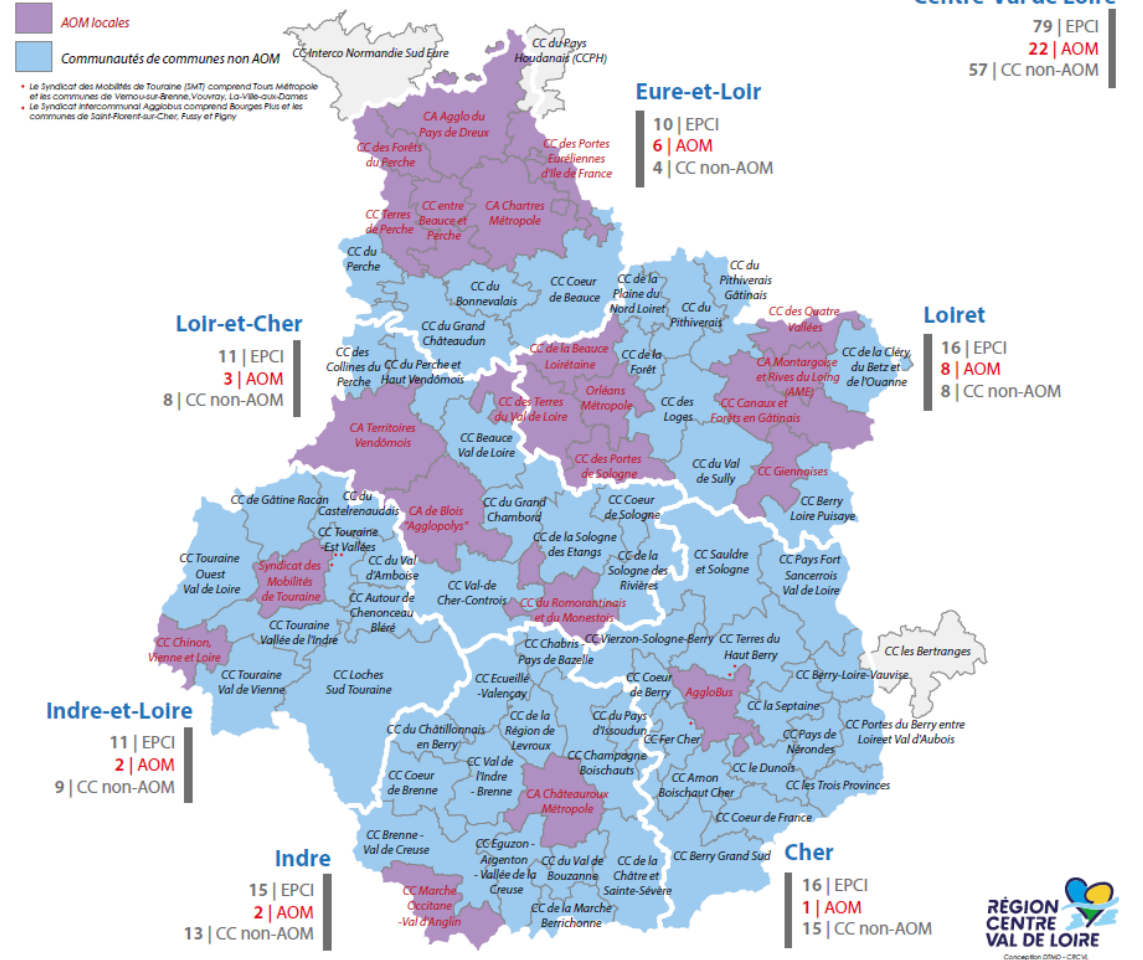
La Région Centre-Val de Loire responsable de l'organisation des transports publics interurbains

Autorité organisatrice des mobilités locales pour 57 communautés de communes (80% des CC du territoire)



La Région Cheffe de file des mobilités régionales

> Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) au 01-01-2025





L'OFFRE DE MOBILITE DE LA REGION

La Région est responsable de l'organisation des transports publics interurbains, et chef de file des mobilités régionales

- La Région est également l'**Autorité Organisatrice des Mobilités locales** pour les 57 communautés de communes n'ayant pas souhaité prendre la compétence.

Le réseau **REGIONAL** structurant Rémi est composé :

- Des trains Rémi
- Des cars Rémi (lignes régulières et scolaires)

Le réseau **LOCAL** Rémi+

- Un service de Transport à la Demande (TaD)
- Un service expérimental Rémi+Autopartage sur quelques territoires

Rémi+
à la demande



- ▶ Une application SMARTPHONE Rémi



- ▶ Un calculateur d'itinéraires : <https://www.jvmalin.fr/> et des partenariats avec 3 plateformes de covoiturage



- ▶ Aides à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (200€) pour les habitants des territoires ruraux



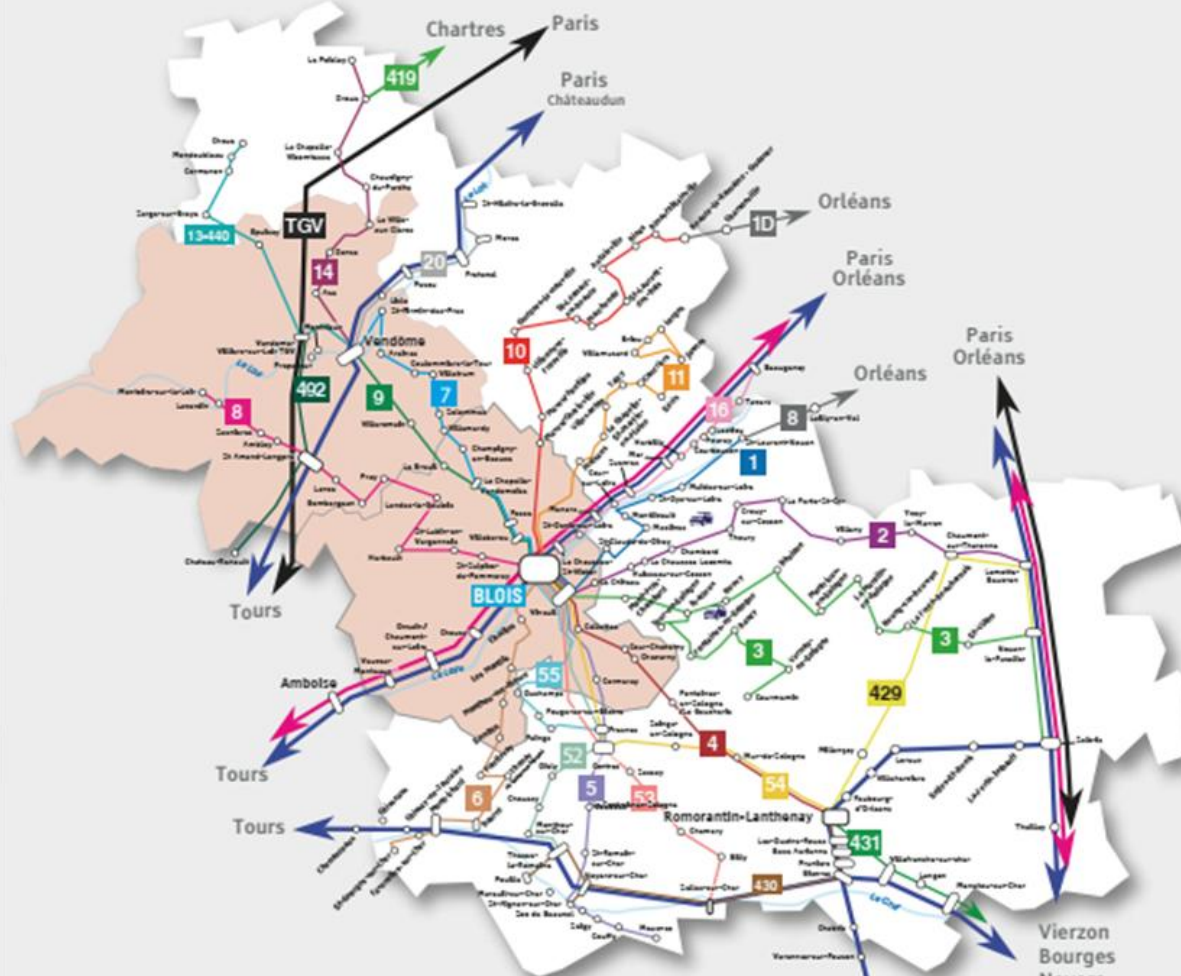
LE RESEAU REMI DANS LE TERRITOIRE DU LOIR ET CHER

POUR CONNAÎTRE
TOUTES LES LIGNES
DU RÉSEAU RÉMI,
RENDEZ-VOUS SUR :
www.remi-centrevalde Loire.fr

VOTRE CENTRALE
D'INFORMATION
ET DE RÉSERVATION
DES CARS RÉMI 37
0 806 70 33 33
Service gratuit + prix appel

Rémi 41

SEPTEMBRE 2025

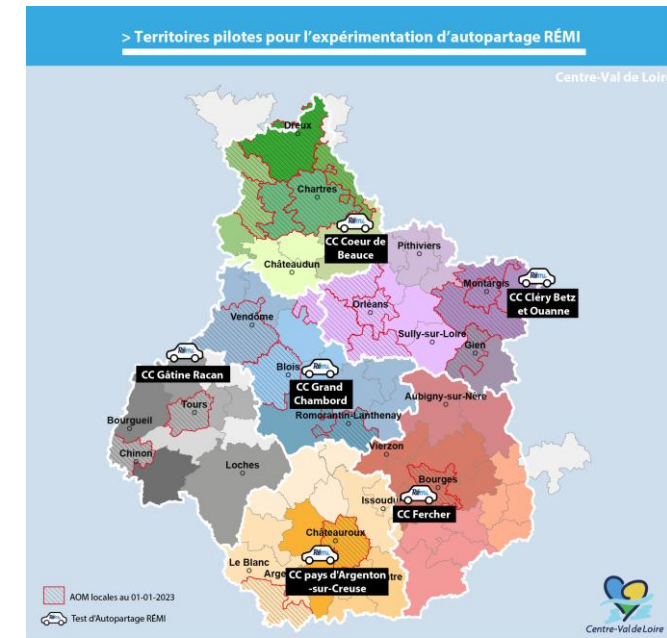


- Plusieurs axes ferroviaires vers Paris dont une ligne TGV
- Un axe ferroviaire secondaire qui connecte le territoire à Tours et à Vierzon-Bourges
- 25 lignes régulières de cars dans le département
- 3 200 voyages/jours sur les lignes régulières de cars
- 15 500 élèves transportés chaque jour

REMI+ AUTOPARTAGE

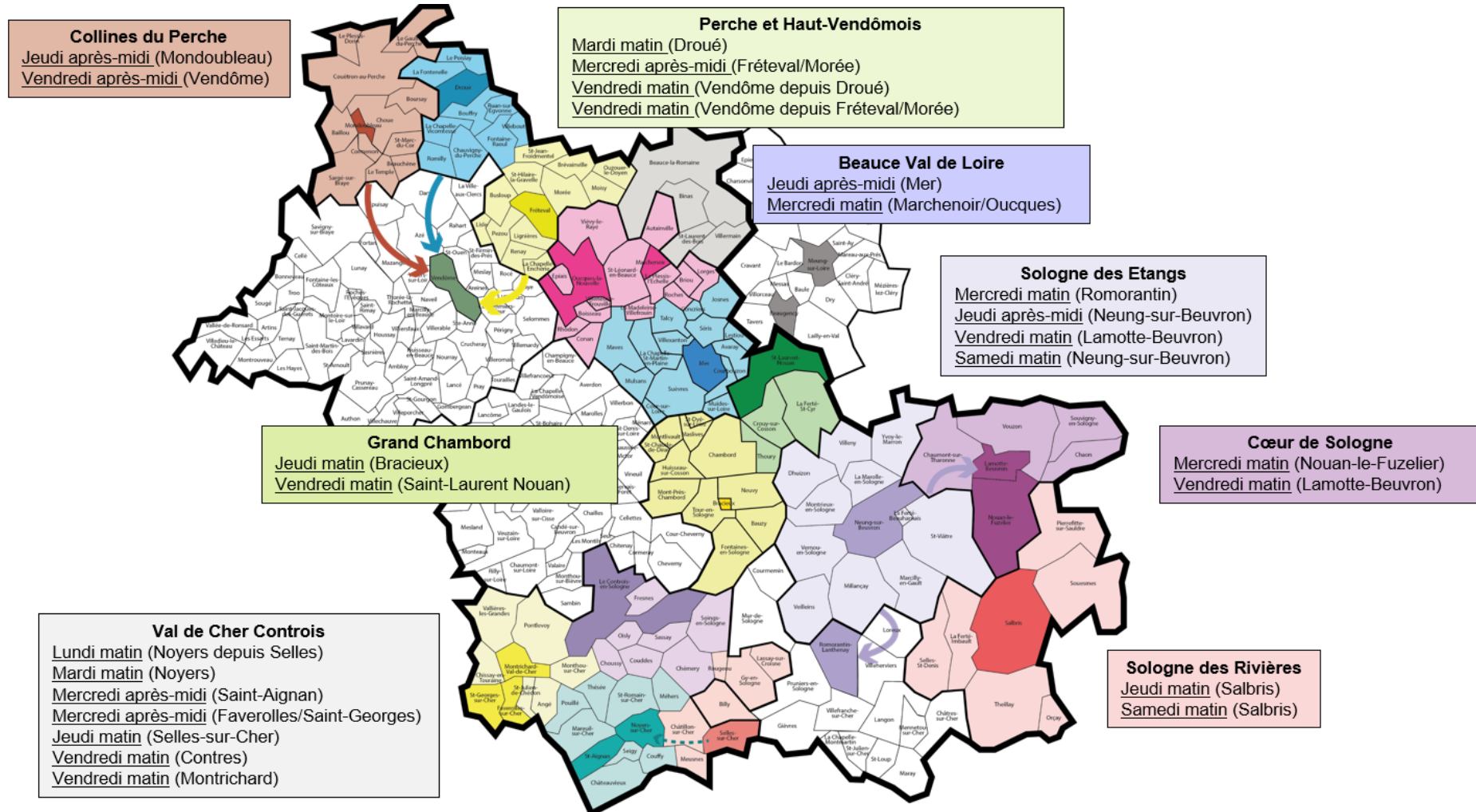


- Un service d'autopartage expérimenté dans 6 communautés de communes 1/Département
 - Partenariat avec l'opérateur d'autopartage CLEM'
 - 2 à 3 véhicules électriques avec bornes de recharge (7€/demi-journée ; 19€/journée)
 - Un déploiement programmé sur les 57 communautés de communes
- Pour le Loir-et-Cher :
 - 2 voitures actives (Bracieux et Montlivault – CC Grand Chambord)
 - 6 voitures en cours d'installation (Montrichard, Selles-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Mondoubleau, Sargé-sur-Braye et Couëtron-au-Perche)
 - A terme (2027) : 16 voitures Rémi+ Autopartage dans le Loir-et-Cher



REMI + A LA DEMANDE

- Un service de Transport à la Demande (TaD) sur 6 départements (dans presque toutes les intercommunalités)
- Résa la veille avant 17h / Cout : 3,40 €/trajet



INTERVENTION REGIONALE SUR LES MOBILITES SOLIDAIRES

La Région Centre-Val de Loire, au titre de sa compétence Mobilité locale et de sa compétence Formation professionnelle emploi, propose des dispositifs d'aide à la mobilité pour lever les freins d'accès à la formation/l'emploi des stagiaires de la formation professionnelle et des personnes en recherche d'emploi :



- Tarification REMI spécifique pour les publics en recherche d'emploi et stagiaire de la formation professionnelle : **chéquier régional emploi** ; le billet formation -75% de réduction

Pour en savoir plus, site RÉMI : [Chéquier régional emploi](#) ; [Billet formation](#) ; [Fiche technique partenaire tarification spécifique Rémi](#)



- L'aide au permis de conduire - Combo parfait 18/25 ans (1500€ max jeunes inscrits sur formation du PRF préqualifiante ou qualifiante)

Pour en savoir plus, site Formation CVL : [site Formation CVL - Combo parfait \(flyer\)](#) ; [fiche technique partenaire Aide au permis de conduire combo parfait](#)

- Droits connexes à la rémunération publique de stage - forfait transport ou hébergement - pour les stagiaires du PRF bénéficiant d'une rémunération (Pour en savoir plus, site Formation CVL : [Barème rémunération - indemnités transport hébergement](#))

En complément de ces mesures d'aides directes, la Région Centre-Val de Loire soutient 3 opérateurs :

- MOBILITE 41
- L'Auto-Ecole ACCV41
- WIMOOV 41



INTERVENTION REGIONALE SUR LES MOBILITES SOLIDAIRES

Démarche de sensibilisation aux mobilités durables et solidaires :

- Des formations présentiellees pour les agents des gares ferroviaires/routières, des Maisons France services, des collectivités territoriales ...
- ➔ former au conseil de 1^{er} niveau en mobilités durables et solidaires

274 agents ont été formés depuis mars 2024



Revue stratégique régionale en cours au 1^{er} trimestre 2025 pour proposer aux élus un nouveau cadre d'intervention harmonisé en faveur des mobilités solidaires et identifier les moyens qui seront affectés à compter de 2026.



Décision politique attendue dans le courant du 2^{ème} trimestre 2025 pour donner de la visibilité aux opérateurs de mobilités solidaires



03.
MOBILITE INCLUSIVE ET
DURABLE
LES ACTEURS RESSOURCES
EN LOIR ET CHER

**CONSEIL,
ACCOMPAGNEMENT
APPRENTISSAGE,
REPARATION,
LOCATION...**

Le conseil en mobilité



La plateforme locale Wimoov du Loir et Cher

Fatima AIT OUAILAL

Directrice interrégionale Centre Val de Loire/Normandie

06 71 38 77 40

fatima.ait-ouailal@wimoov.org

Wimoov, réseau national de plateformes mobilité centrées sur
Le diagnostic et l'accompagnement

Six départements, dont **2 avec Plateformes de mobilité Wimoov :**

18 : Cher (Bourges)

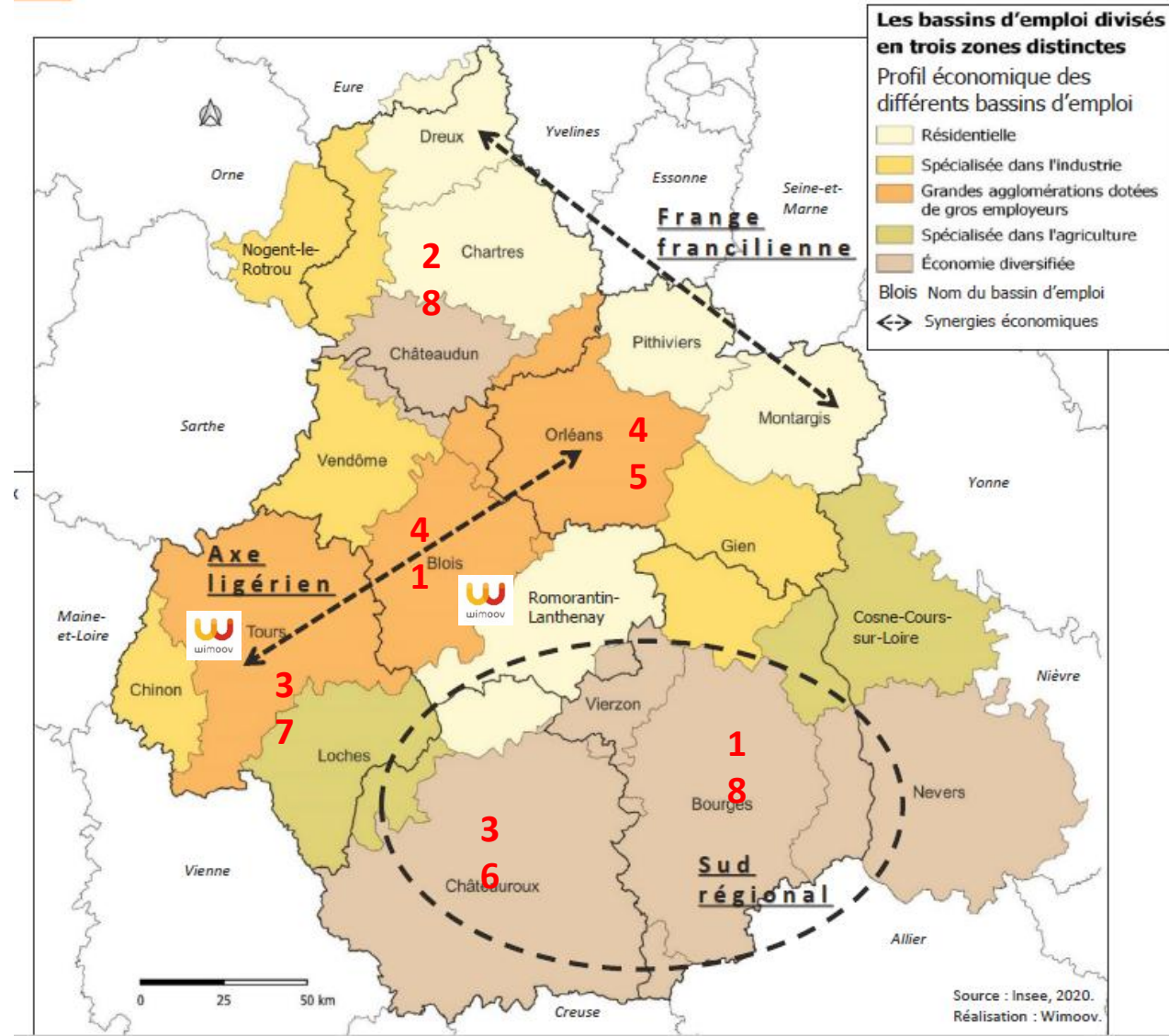
28 : Eure-et-Loir (Chartres)

36 : Indre (Châteauroux)

37 : Indre-et-Loire (Tours)

41 : Loir-et-Cher (Blois)

45 : Loiret (Orléans)





1 plateforme
Créée en 2021
4 sites de permanences
11 lieux locaux les
partenaires

464
Personnes en parcours
d'insertion pro
accompagné en 2024

Equipe
1 Responsable Activité
2,6 ETP Conseillers Mobilité
30 structures/prescripteurs
11 partenaires / operateurs

Publics :

- Bénéficiaires du RSA : 114 (24%)
- Jeunes (< 26 ans) : 158 (34%)
- Habitants QPV : 95 (20%)
- Inscrites en formation professionnelle : 98 (21%)
- Dans le cadre du marché « MBI » de France Travail : 172 (37%)
- Suivies en Missions Locales : 121 (26%)

41%

Sorties positives
vers un emploi ou
une formation

Principaux challenges à relever

- Répondre aux besoins de mobilité du bénéficiaire
- Réduire ou éliminer les freins cognitifs, psycho-sociaux, financiers et matériels de mobilité
- Permettre d'augmenter ses potentiels d'accès à l'insertion sociale et professionnelle

Apporter une réponse

Aux freins psychosociaux : Compréhension et appropriation du territoire et des écosystèmes complexes

A l'isolement social :
Eloignement des centres dynamiques, difficultés d'accès aux services

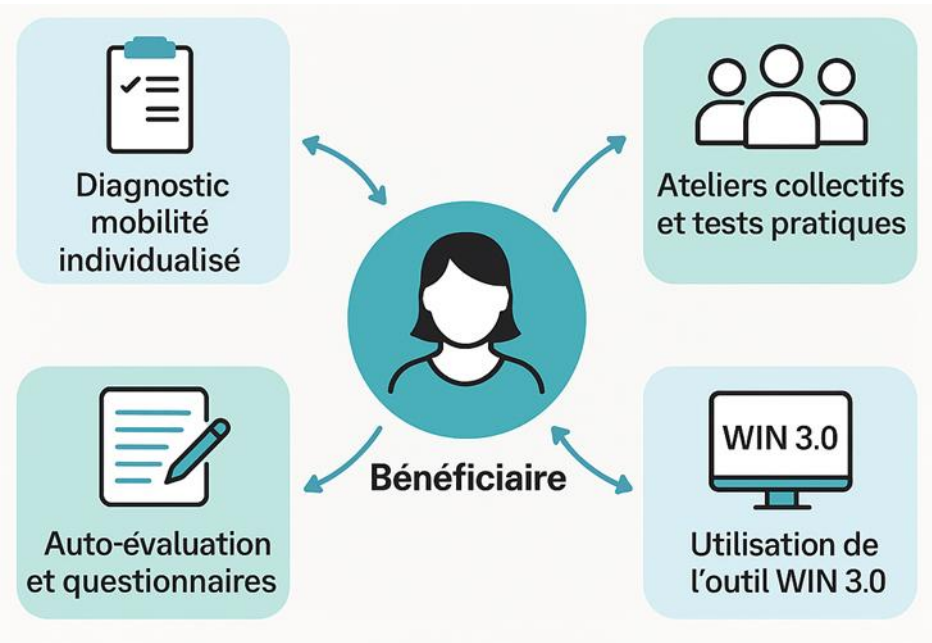
Ressources financières limitées :
Besoins non ou mal satisfaits, confort et sécurité entravés, choix restreint

[Parcours d'accompagnement Mobilité]



Le travail en partenariat

- Prescriptions assurées par :
 - Les Agences France Travail ; les Missions Locales ; les Maisons Départementales de la Cohésion Sociale (CD41) ; les organismes de formation (GRETA Val de Loire – site de Blois, Campus La Providence, AFPA Blois, ...) ; les structures de l'IAE (Jardins de Cocagne, ...) ; les Centres sociaux (Maison de Bégon)
- Orientations vers les acteurs locaux pour répondre aux pbs
 - Azalys Blois (bus, vélos, autopartage) ; Move Vendôme (bus) ; Rémi (bus hors agglomération) ; SNCF et TER ; Mobilité 41 (location de véhicules à tarif solidaire) ; Vélo 41 ("vélo école" pour adultes, ateliers d'auto réparation de vélos et vente de vélos) ; Ça roule (Autoécole solidaire) ainsi que les partenariats nationaux de Wimoov (Norauto, Renault Solidaire, Ornikar, etc.)



1. Bilan Mobilité Individualisé :

- Réalisé lors d'un entretien approfondi avec le bénéficiaire.
- Permet d'identifier les freins matériels , cognitifs , sociaux , et réglementaires .
- Évaluation des compétences mobilité : lecture de plan, usage des transports, autonomie.

2. Utilisation de l'outil WIN :

- Interface numérique qui structure le diagnostic.
- Permet de cartographier les freins et de suivre l'évolution du parcours.
- Génère des indicateurs fiables pour les bilans et les rapports
- Centralise les données pour une analyse territoriale

3. Ateliers collectifs et tests pratiques

- Ateliers pédagogiques pour observer les comportements et repérer les difficultés
- Mises en situation : utilisation des transports, planification d'un trajet.

4. Partenariat et échanges interprofessionnels

- Collaboration avec missions locales, France Travail , CAF, Départements pour croiser les informations.



Fatima AIT OUAILAL
Directrice interrégionale Centre Val de Loire/Normandie
06 71 38 77 40
fatima.ait-ouailal@wimoov.org



03.

MOBILITE INCLUSIVE ET
DURABLE

LES ACTEURS RESSOURCES
DANS LE LOIR ET CHER



MOBILITE 41

Plateforme départementale de mobilité inclusive

Gabriel Jan
Coordinateur

Contact partenaires :

planning@mobilite41.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

- Association créée en 2003, Mobilité 41 œuvre à l'échelle du département du Loir-et-Cher pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle.
- Notre objectif : lever les freins de mobilité des personnes en parcours d'insertion en leur offrant un accès facilité aux solutions de transport.
- Nous accompagnons chaque année environ **400 personnes** en difficulté, représentant entre **22 000 et 23 000 journées de location**.
- Une équipe de **5 professionnels** dédiés au service de la mobilité pour tous.



Une approche inclusive

Notre Gamme de Véhicules en location

Des solutions adaptées à chaque besoin de mobilité, toutes proposées à tarif solidaire

Vélos

Solutions légères et écologiques pour les trajets quotidiens

Scooters

thermiques ou électriques

Mobilité pour des déplacements urbains ou de moyennes distances efficaces

Voitures sans

permis électriques

Autonomie renforcée sans nécessiter le permis de conduire

Voitures

Pour les besoins de mobilité plus étendus





UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Sur prescription uniquement

Accessible via un travailleur social ou un référent du bénéficiaire pour garantir un accompagnement personnalisé

Livraison à domicile

Chaque véhicule est livré et restitué à l'adresse choisie par le bénéficiaire sur l'ensemble du territoire

Tarifification différenciée

Un prix adapté selon le statut du bénéficiaire pour garantir l'accessibilité de tous

MODALITÉS DE LOCATION

01-

Prescription initiale

Durée maximale de 3 mois pour les véhicules

02-

Renouvellement possible

Un renouvellement d'une fois possible pour les vélos, scooters et voitures

03-

Exception voiture sans permis

Prolongation impossible au-delà de 3 mois



2002, Jun e: 11,2015
20184



GARAGE SOLIDAIRE : INNOVATION EN EXPÉRIMENTATION

Public ciblé

- Bénéficiaires du RSA
- Jeunes en difficulté

Services proposés

- Réparation des pannes identifiées
- Entretien régulier des véhicules
- Mise en conformité pour une contre-visite

Modalités

Fonctionne selon les mêmes principes solidaires que la location de véhicules



NOTRE IMPACT SUR LE TERRITOIRE

400

Personnes
accompagnées

Chaque année sur
dans leur parcours
d'insertion

22k

Journées de
location

Entre 22000 et
23000 journées
annuelles

5

Professionnels
dédiés

Une équipe
engagée au service
de la mobilité

20+

Années d'expérience

Depuis 2003 au
service du Loir et
Cher



Accessibilité

Des solutions de mobilité adaptées et abordables pour tous

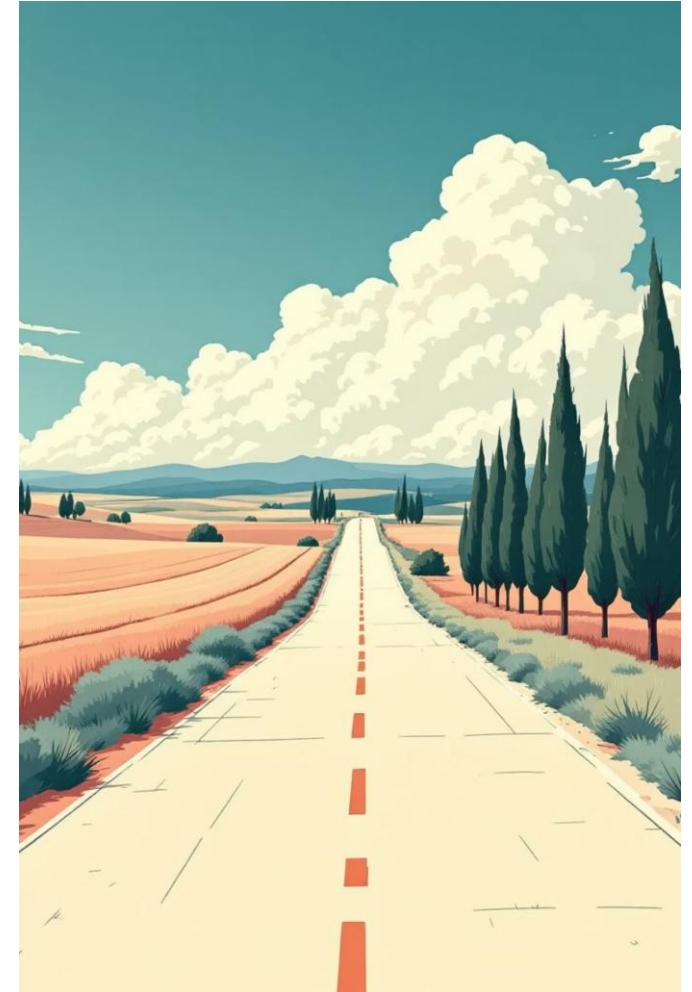
Insertion

Faciliter l'accès à l'emploi et l'autonomie des bénéficiaires

Proximité

Un service sur l'ensemble du territoire du Loir et Cher

Ensemble construisons un département plus inclusif





Les auto-écoles sociales

ACCV
Ça roule



AUTO-ÉCOLE

ACCV

STOP

30

L'auto-école sociale

Apprendre à Conduire
pour Conduire sa Vie-
ACCV
A Blois



L'AUTO-ÉCOLE SOCIALE ACCV



- ACCV (Apprendre à conduire pour conduire sa vie) créée en 2008 , située à Blois, agit à l'échelle du département du Loir et Cher
- Elle compte 1 professionnel à ce jour (recrutement en cours pour le remplacement du 2^{ème} professionnel)
- Objectifs / missions
 - Permettre aux publics en insertion, dont les bénéficiaires du RSA, de préparer dans les meilleures conditions le permis de conduire.
 - Faciliter le repérage des difficultés en amont du parcours d'insertion, pour mieux orienter chaque personne vers des solutions adaptées en mobilisant les acteurs pertinents (diagnostic mobilité)
 - Alimenter l'expertise territoriale nécessaire à la mise en place de projet en lien avec la mobilité,

Contact partenaires : Nom Mr KURT Mesut

Mail accv.assoc41@free.fr/ Tél 06-24-91-32-07



ACCV : LES PERMIS PROPOSÉS



Les permis proposés

- Permis B, permis AM (action en partenariat pour les BPI); Passerelle Boite automatique vers Boite manuelle.

Modalités d'intervention

- Code
 - Dans un premier temps, de séances à thèmes (cours collectif et intensif) d'une sensibilisation à la sécurité routière, d'un soutien individualisé et d'évaluations,
 - Dans un deuxième temps , de séances d'entraînement à l'examen.
 - Pendant toute la formation, les bénéficiaires pourront travailler les cours et/ou les séries en ligne avec des accès à distance,
- Conduite
 - Préparation à la conduite individuelle ou collective suivant les besoins des bénéficiaires
 - Pour les premières heures, l'utilisation d'un simulateur de conduite peut être envisagée,
 - Les actions de formation se déroule avenue de l'Europe à Blois

Critères d'éligibilité

- Rencontrer des difficultés d'apprentissage au niveau théorique et/ou pratique ne permettant pas d'intégrer une auto-école classique
- Être titulaire d'un projet professionnel validé et pour lequel le permis de conduire est indispensable
- Être bénéficiaire des minimas sociaux,
- Faire l'objet d'une prescription par un partenaire de l'insertion (Référént(te) de parcours RSA, Conseiller (ère) Mission locale, Conseiller(ère) France travail, SPIP de Loir et Cher..)

Conditions d'accès

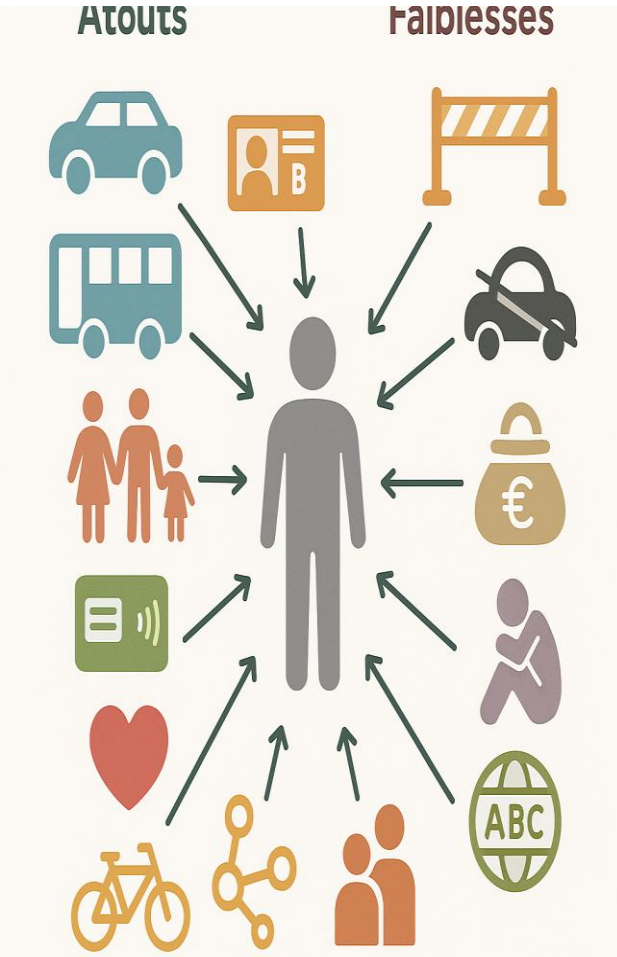
- Valider le projet par son référent social ou un professionnel de l'auto-école
- Avoir réalisé un positionnement linguistique avec le centre de ressources illettrisme et analphabétisme (CRIA) afin de vérifier que les pré-requis du code de la route sont maîtrisés.
- Pour certains, quand la situation le nécessite, être vu en diagnostic mobilité ou avoir suivi une évaluation pratique simple avec ACCV.

Pourquoi?

- Identifier les atouts et les freins à la mobilité en amont
- Proposer un accompagnement plus efficace, qui intègre la réalité des freins
- Amorcer ou réamorcer une dynamique d'insertion,
- Compléter et assurer le suivi du public en insertion en amont, pendant et en aval de la formation au Permis de Conduire,
- Favoriser l'accès à l'emploi pour un plus grand nombre de bénéficiaires,
- Alimenter l'expertise territoriale nécessaire à la mise en place d'un projet mobilité, grâce à une meilleure connaissance du contexte local .

Pour qui ?

- des publics en insertion orientés par les référents RSA de la MDCS ou du CIAS et du Pôle Emploi,
- Les personnes intégrant la formation au Permis de Conduire,
- Les personnes ayant des difficultés de mobilité,
- Les personnes ayant des difficultés d'insertion.



Comment ?

Phase 1

Les prescripteurs lors des entretiens de suivi réalisent des pré-diagnostic sur les freins liés à la mobilité des publics demandeurs d'emploi et en situation d'insertion.

Un positionnement est alors établi puis adressé au CRIA pour acter le besoin de test en mobilité.

Phase 2

Des évaluations linguistiques sont réalisées par le CRIA 41, les résultats sont ensuite analysés lors des rencontres de suivi par une instance mobilité dont le but est d'étudier, d'orienter et de suivre les parcours engagés ou à engager,

L'instance mobilité est composée de représentants des prescripteurs, du Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA), de l'ACCV, du Service insertion et Solutions d'Emploi (SISE), MDCS, du CIAS, Mission locale, Centre Quinière etc,,,

Phase 3

Après l'analyse des situations l'instance préconisera une ou plusieurs orientations.

A savoir: Evaluation conduite simple, **diagnostic mobilité**, savoir de base, vocabulaire code de la route, visite médical, formation sur simulateur etc,,,

Phase 4 L'ACCV réalise un diagnostic mobilité : entretien individuel suivi, en cas de besoin, d'une évaluation pratique et théorique. L'ACCV préconisera un parcours adapté aux besoins des bénéficiaires,

Les préconisations établies après chaque diagnostic mobilité seront examinées lors de l'instance mobilité de suivi semestriel avec l'ensemble des acteurs concernés : prescripteurs, ACCV, acteurs locaux qui développent les actions ou ateliers, partenaires institutionnels et représentants des financeurs).





PRÉVENTION ET SENSIBILISATION À LA MAISON D'ARRÊT DE BLOIS



« Le code de la route ! tout n'est pas permis » ateliers en Maison d'arrêt

Pourquoi?

Sensibiliser les détenus sur les sujets d'infraction routières et leurs dangers, Favoriser la prise de conscience sur les risques routiers.

Comment ?

En abordant différentes thématiques sur la mobilité (Permis B, permis AM, 2 roues, trottinette), autour des délits de fuite ou des refus d'obtempérer (non-assistance à personnes en danger, permis à point), autour de la vitesse (temps de réaction, danger) et autour des risques (prévention des conduites à risques.).

Au travers une animation de type Quiz et de débats, l'idée est de s'interroger sur les comportements routiers (sécurité routière et bonnes pratiques, nouveau panneau, permis deux roues, trottinettes...)

Des séances sont prévues dans l'année avec à chaque fois un thème différent

Pourquoi?

Les détenus de la maison d'arrêt de Blois

Partenaires : SPIP de Loir et Cher, maison d'arrêt de Blois, DDT41-PDASR (Plan départemental d'actions de Sécurité routière), Ligue de l'enseignement

PUBLIC ACCUEILLI EN 2024

L'auto-école a accueilli :

- 13 jeunes de 18 à 25 ans avec une prescription de la Mission Locale
- 18 personnes bénéficiaires du RSA de 18 à 45 ans avec une prescription du Conseil Départemental selon un Marché CD41,
- 5 personnes bénéficiaires du RSA de 18 à 45 ans avec une prescription du Conseil Départemental selon la convention « Action de formation sur un simulateur de conduite »
- 4 bénéficiaires de la protection international (BPI) en partenariat avec la DREEETS pour une action de formation permis de conduire.
- 2 bénéficiaires BPI pour une action autour du Permis AM.
- 3 intérimaires dans le cadre de notre dispositif avec le FASTT.

28 diagnostics réalisés via des prescriptions de la mission locale, MDCS, CIAS, pôle emploi, avec le soutien du Conseil Départemental de Loir et Cher et l'ANCT dans le cadre du CUCS

103 situations étudiées lors de l'instance mobilité réunissant les différents partenaires (ACCV, CD41, MDCS, CRIA 41, CIAS, Centre Quinaire, Alire etc...).





Bilan global de l'activité

- Forte baisse des subventions et aides pour consolider et développer les actions,
- Les difficultés conjoncturelles, économiques semblent affecter une situation déjà fragile pour certains bénéficiaires,
- Recul des compétences
- Allongement de la durée de formation inévitable
- Examen du permis de conduire : pas assez de places d'examen accordées aux auto-écoles sociales

Projets

- Apprentissage du vocabulaire spécifique au code de la route encadré par un professionnel afin de compléter les actions existantes
- Actions de prévention et de sensibilisation autour de la conduite,
- Accueil de personnes en situation de handicap





L'auto-école SOLIDAIRE

ÇA ROULE





- ❑ L'auto-école solidaire « Ça Roule » a été créée en 2014 par Michelle UGHETTO (agrément en 2015) Démarrage officiel en 2016
- ❑ Elle est située à ROMORANTIN-LANTHENAY (41)
- ❑ Elle a pour objectif et mission : Préparer tout public, en insertion sociale et professionnelle à passer le code et le permis de conduire de catégorie B
- ❑ Elle dessert le territoire du Sud du Loir-et-Cher
- ❑ Elle compte 3 professionnels à ce jour (2 enseignants de la conduite et une assistante administrative)

Contact : aes.caroule@orange.fr

Tel : 02 54 98 69 39 **Portable** 07 83 38 92 02

Internet: aescaroule

Adresse : 3 Bis rue de Pruniers

41200 ROMORANTIN -LANTHENAY



AUTO-ÉCOLE SOLIDAIRE « ÇA ROULE »



PERMIS PROPOSES :

Permis B, permis B78, Passerelle Boite automatique vers Boite manuelle

CODE :

- Cours en salles avec enseignant (4 sessions hebdomadaires de 3H)
- Une application Kopilote en illimité

CONDUITE :

- Durée d'une leçon de conduite 60 mn
- Boite manuelle ou boite automatique

PRISE EN COMPTE DES BESOINS DU PUBLIC :

- Adaptation aux problématiques de chacun(troubles Dys notamment, difficultés d'apprentissage.....)
- Continuum éducatif de prévention routière (partenariat avec l'ESPACE ST EXUPERY)

L'auto-école accueille tous les ans 60 à 80 nouveaux apprenants

- **Les critères d'éligibilité :**

- Rencontrer des difficultés d'apprentissage au niveau théorique et/ou pratique ne permettant pas d'intégrer une auto-école classique (Reconnaissance MDPH, ULIS...)
- Faire l'objet d'une prescription par un partenaire social ou de l'insertion : Mission Locale, CCAS, France Travail, MDS, Interval, Eureka, Cap Emploi, UDAF, Esat....
- Être titulaire d'un projet professionnel validé par un prescripteur (CFA...)
- Utiliser son CPF (Compte Personnel de Formation)

- **Les conditions d'accès :**

- Avoir validé son projet avec son référent social
- Avoir trouvé des financements ou financer sa formation
- Passer une évaluation qui permet de définir le nombre d'heure de formation

AUTO-ECOLE SOLIDAIRE « ÇA ROULE »

FORMATION DE GROUPE

Une **ACTION PERMIS** en partenariat avec la MDS en cours (novembre 2025/juin 2026)

- Un groupe mixte adultes
- Un programme de formation complet **code conduite** compléter par des actions complémentaires et assurer par des partenaires extérieurs
 1. Le passage du PSC1
 2. Des cours de sophrologie
 3. Une séance sur les addictions



← Schéma de parcours du candidat





BILAN GLOBAL DE L'ACTIVITE

- De plus en plus de demandes
- Situation des apprenants souvent compliquée
- Manque de motivation
- La durée de formation est très variable

PROJETS

- Création d'un groupe avec la Mission Locale de Romorantin-Lanthenay
- Mise en place du permis AM (quadricycle à moteur) avec l'achat d'un véhicule
- Proposer des séances de « consignes de sécurité pour les piétons » aux travailleurs de l'ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail).





D'AUTRES ACTEURS DE TERRAIN DANS LE LOIR ET CHER...

Une 3ème Auto-école solidaire : Phénix à Vendôme

Vélo 41 :

- Un atelier de "Vélorisation" pour apprendre à entretenir/réparer son vélo mais aussi acheter à bas cout un vélo d'occasion revalorisé
- Une vélo-école
- Association située à Blois

L'action du Département en matière de mobilité solidaire



LOIR&CHER
Notre département

Département du Loir et Cher Direction Insertion, Emploi et Habitat

Eric Ginet,
Chargé de mission

Contact partenaires :
eric.ginet@departement41.fr

LES MOBILITÉS SOLIDAIRES AU SEIN DU DÉPARTEMENT



La solidarité, 1^o compétence du Département

La mobilité un levier d'inclusion sociale pour tous les publics vulnérables, seniors, personnes en situation de handicap, personnes en insertion...

LA MOBILITÉ SOLIDAIRE POUR L'INSERTION, LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS 2024-2028



- La mobilité : **un des freins majeurs à la reprise d'activité** pour de nombreux allocataires du RSA..
 - Des besoins spécifiques :
 - Disposer de solutions de déplacements individuelles ou collectives adaptées aux contraintes
 - Être conseillé, accompagné pour aller vers une mobilité autonome
 - Des services d'apprentissage adaptés pour accéder au permis
 - Du conseil et de l'aide à l'achat (et à l'entretien/réparation) de véhicules d'occasions
- **Les grandes orientations** retenues dans le schéma
 - Consolider les actions de formation au permis de conduire
 - Soutenir et diversifier la mise à disposition de moyens de locomotion individuels
 - Mettre en oeuvre une offre de déplacements à la demande pour nos publics,
 - Mettre en oeuvre un garage solidaire
 - Concevoir et soutenir des actions spécifiques en vue de l'accès au permis.



LES MODALITES D' ACTIONS

Le soutien aux acteurs

- Subventions et soutien technique pour le maintien ou développement de l'activité

Les actions spécifiques et l'expérimentation

- Initiation d'actions nouvelles pour répondre à des besoins insuffisamment couverts ou de nouveaux besoins,
- Actions confiées aux acteurs locaux par le biais de marchés publics

Les aides individuelles

- En direction de 2 publics : BRSA et jeunes en difficultés
- Des aides diverses dans le cadre du RSA
- Le Fond départemental d'aide aux jeunes



LE SOUTIEN AUX ACTEURS

- Location sociale de scooters (Mobilité 41)
- Location sociale de voitures sans permis (Mobilité 41)
- Location sociale de voitures avec permis (Mobilité 41)
- Garage solidaire (Mobilité 41)
- Action Pass'code (ACCV)
- Diagnostics mobilité (ACCV)
- Apprentissage sur simulateur de conduite (ACCV)
- Action collective de formation au permis de conduire pour des jeunes (ACCV)



ACTIONS SPECIFIQUES

Actions collectives de formation au permis de conduire

- pour lever le frein de mobilité en vue d'aller vers l'emploi.
- pour des bénéficiaires du RSA voire des jeunes en difficulté dans le cadre du fond d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD)

→ 5 actions collectives Permis de conduire par an

→ Des groupes de 6, 9 ou 12 bénéficiaires

→ Une sélection préalable (savoirs de base, évaluation de conduite et entretien de motivation).

Actions confiées à des auto-écoles dans le cadre d'une contractualisation.



ACTIONS SPECIFIQUES

Évaluations pratiques de conduite en vue du permis de conduire

- Public : bénéficiaires du RSA ou jeunes en difficulté
 - Modalités : sur prescription du référent de parcours
- Ces évaluations sont confiées à des auto-écoles dans le cadre d'une contractualisation.
- 40 évaluations ont été confiées en 2025 aux auto-écoles pour l'ensemble du 41 et 60 sont prévues en 2026
- Actions pilotées par la Direction Insertion Emploi Habitat

ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION D'UN TRANSPORT SOLIDAIRE À LA DEMANDE

Constat : Difficultés d'accès à l'emploi et à la formation pour nos publics sans solutions de mobilité

Objectif : Offrir une solution de transport flexible et adaptée aux besoins spécifiques.

Grands axes de l'action

- Pour des Bénéficiaires du RSA , et des Motifs liés à l'insertion socio-professionnelle
- Un service de Transport collectif ou individuel sur l'ensemble du Loir-et-Cher en mini-bus 8 pl
- La Direction du Développement Social du Territoire pilote le projet, l'association intermédiaire Eurêka l'anime et les partenaires adhérent et orientent leurs publics BRSA
- Du lundi au vendredi; une fiche de prescription est à compléter; chaque structure adhérente se procure un carnet de tickets virtuel prépayés (3 € / trajet)

Bilan à 1 an de fonctionnement

242 transports soit 752 personnes; 40 000 Km parcourus sur l'ensemble du Loir-et-Cher.

Perspectives

Reconduction de l'action pour 2026.





LES AIDES INDIVIDUELLES

Aides financières individuelles au titre du RSA pour de la mobilité

- Motifs : insertion professionnelle
- Champs couverts : permis de conduire, frais de déplacement, assurance, réparations, location, achat
- Conditions d'accès : Être bénéficiaire du RSA dans le périmètre des droits et devoirs avec un projet d'insertion contractualisé en cours de validité
- Aides accessibles sur dossier auprès des référents de parcours préalablement à l'engagement de la dépense
- Aides gérées par la Direction du Développement Social du Territoire/Dpt 41

Aides financières individuelles au titre du Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté pour la mobilité

- Motifs: Insertion professionnelle
- Champs couverts : permis de conduire, frais de déplacement, assurance...
Conditions d'accès : 18-25 ans et sous conditions de ressources
- Modalités d'accès : via un conseiller en insertion professionnelle ou d'un travailleur social (Mission locale, CCAS/CIAS, MDS)
- Aides gérées par la Dir Insertion Emploi Habitat du Département de Loir-et-Cher.



05.

CONCLUSION ET SUITE



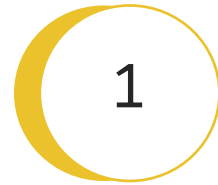
QU'AVEZ-VOUS PENSE DE CE WEBINAIRE

SUR LE FORMAT

SUR LA PÉDAGOGIE

SUR LE CONTENU

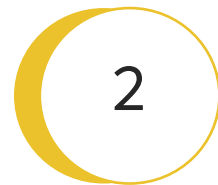
LES PROCHAINS WEBINAIRES TERRITORIAUX



Territoire du Loiret



Territoire du Loir et Cher



Territoire de l'Indre



Territoire de l'Indre et Loire



Territoire de l'Eure et Loir



Territoire du Cher